

## Composer un discours

Comment les parlementaires communiquent-ils leurs idées aux médias, à la population et à leurs collègues? Entre autres choses, ils prononcent beaucoup de discours et s'adressent régulièrement à diverses assemblées.

Essaie toi-même de composer un discours! N'oublie pas que les gens aiment les idées claires et les phrases courtes et simples. Sers-toi de ton imagination. Choisis un des scénarios suivants :

- Au Sénat : Compose un discours qui sera prononcé par un sénateur pour aborder une question sur laquelle il a effectué des recherches en comité.
- À la Chambre des communes : Compose un discours qui sera prononcé par un député durant la période des questions. Il peut s'agir d'une question adressée à un ministre ou d'une réponse à une question posée par un autre député.
- Lors d'une activité publique ou d'une conférence de presse : Compose un discours qui sera prononcé par le premier ministre ou par un ministre et qui portera sur une nouvelle mesure législative.

N'oublie pas que les parlementaires rédigent habituellement leur discours pour séduire l'auditoire. Pour organiser tes idées, réfère-toi à la liste des éléments ci-dessous.

*Avant de commencer, rassemble le plus d'idées possibles. Ton discours doit tenir compte des éléments suivants :*

Qui est ton auditoire? .....

.....

Présente-toi : .....

.....

Que veux-tu dire dans ton discours? .....

.....

Pourquoi ce que tu dis est-il juste? .....

.....

Pourquoi l'auditoire devrait-il se préoccuper de cette question? .....

.....

Au besoin, indique ce qu'ont fait tes adversaires pour s'opposer à tes idées? .....

.....

Complimente et remercie les gens, et dis-leur ce que tu attends d'eux (p. ex. voter pour un projet de loi, t'accorder leur soutien). .....

.....

*Maintenant que tu as organisé tes idées, rédige la version finale de ton discours!*



## À la Chambre des communes : questions pour le jeu

Ces questions sont tirées de la 3<sup>e</sup> section (La démocratie canadienne en action) et de la 4<sup>e</sup> section (Les rouages du Parlement) du manuel *Notre pays, notre Parlement*; elles portent principalement sur les carrières des députés.

1. En vertu de la *Loi constitutionnelle*, des élections nationales doivent être tenues au moins tous les deux ans. **FAUX**
2. Canada Le Canada est divisé en comtés ou divisions électorales appelés circonscriptions. **VRAI**
3. Les candidats à une élection qui ne sont pas membres d'un parti politique sont appelés des candidats non associés. **FAUX**
4. Le jour de l'élection, le candidat qui obtient le plus de votes dans une circonscription donnée est élu et devient le député de cette circonscription. **VRAI**
5. En règle générale, le parti politique qui compte le plus de députés élus forme le gouvernement. **VRAI**
6. Le chef du parti au pouvoir, qui est le chef du gouvernement, est appelé le premier ministre. **VRAI**
7. Le nombre de circonscriptions est le même depuis la Confédération. **FAUX**
8. Si une majorité de députés votent contre le gouvernement lors d'un vote de confiance à la Chambre des communes, le Parlement est habituellement dissous et une élection est tenue. **VRAI**
9. Durant une campagne électorale, les candidats n'ont pas le droit d'avoir recours à des affiches électorales ou au porte-à-porte. **FAUX**
10. Les candidats peuvent dépenser autant d'argent qu'ils le désirent durant une campagne. **FAUX**
11. Les jeunes peuvent aider les candidats durant une campagne. **VRAI**
12. Le Canada compte plusieurs partis politiques. **VRAI**
13. Pour voter à une élection fédérale, il faut être citoyen canadien et âgé d'au moins 21 ans. **FAUX**
14. To Pour voter à une élection fédérale, il faut annoncer publiquement pour qui l'on souhaite voter. **FAUX**
15. Le seul moyen de voter est de se rendre à un bureau de scrutin le jour de l'élection. **FAUX**
16. Les membres du Parlement qui ne sont pas membres du parti qui forme le gouvernement sont appelés les députés de l'opposition. **VRAI**
17. En règle générale, l'opposition officielle est le parti qui compte le plus grand nombre de députés élus après le parti qui forme le gouvernement. **VRAI**
18. Le Canada a un système parlementaire bicaméral, ce qui signifie qu'il y a deux chambres : le Sénat, pour les sénateurs, et la Chambre des communes, pour les députés. **VRAI**
19. Lorsque les députés se réunissent à la Chambre des communes à Ottawa, on dit que la Chambre des communes siège. **VRAI**
20. Les membres du parti au pouvoir prennent place à la gauche du président de la Chambre des communes. **FAUX**
21. Seuls les sénateurs participent à la période des questions, une séance quotidienne durant laquelle les parlementaires posent des questions au gouvernement concernant ses activités ou d'autres sujets importants. **FAUX**
22. Les députés de l'opposition n'ont pas le droit de soumettre des projets de loi. **FAUX**
23. La première et seule présidente de la Chambre des communes fut la très honorable Jeanne Sauvé. **VRAI**
24. Le tapis rouge de la Chambre des communes représente le Canada. **FAUX**

## À la Chambre des communes : Cartes de points pour le jeu

Imprime et découpe ces cartes.

Le premier ministre t'informe d'une nouvelle politique.	Tu revois les documents avec ton personnel en vue de la période des questions.	Tu trouves le temps de répondre à quelques lettres.	Ton adjoint t'apporte un sandwich.	Tu retrouves les documents que tu avais perdus dans ton bureau.
<b>TU GAGNES 3 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 1 POINT</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 1 POINT</b>	<b>TU GAGNES 1 POINT</b>
Ton adjoint échange ton jeudi après-midi de service à la Chambre avec un autre député; tu peux rentrer plus tôt à la maison.	Tu t'es rendu chez toi sans problème et tes enfants sont encore debout pour te souhaiter bonne nuit!	Ta réunion de comité se prolonge et tu manques ta pause repas.	Un membre de ton personnel est absent pour cause de maladie.	Le bureau du whip appelle pour confirmer que tu seras bien présent à la Chambre cet après-midi.
<b>TU GAGNES 3 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>
Une nouvelle-choc te fait changer ta stratégie pour la période des questions. Tu en établis une autre avec tes conseillers.	Tu dois être de service à la Chambre un jeudi après-midi et dois annuler un repas avec des amis.	Tu reçois trois invitations à des réceptions différentes — à la même heure!	Tu égares le dossier qui contient toute la correspondance de la journée.	Tu renverses du café sur ton Blackberry et perds tous tes numéros de téléphone et l'information concernant tes rendez-vous.
<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 0 POINT</b>
Une tempête de neige retarde ton vol de retour à la maison.	Le premier ministre t'offre un poste de ministre.	Ton parti remporte l'élection.	Tu es l'invité d'honneur d'une célébration dans ta circonscription.	Tu soumets un projet de loi qui est adopté.
<b>TU GAGNES 0 POINT</b>	<b>TU GAGNES 3 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 1 POINT</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>
Le budget est adopté!	Tu es élu président de la Chambre des communes.	Le journal de ta circonscription souligne ton excellent travail!	Le premier ministre t'invite à dîner.	Tu es choisi pour faire partie d'un comité qui t'intéresse.
<b>TU GAGNES 1 POINT</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 3 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 2 POINTS</b>	<b>TU GAGNES 3 POINTS</b>



## Du projet à la loi : les différentes étapes

Découpe les cartes représentant les étapes de l'étude d'un projet de loi et replace-les dans le bon ordre. Colle les cartes dans l'ordre que tu as établi sur une feuille de papier et dessine des flèches pour indiquer les liens entre les étapes.

Un parlementaire a une bonne idée et il rédige le projet de loi sur une bonne idée.	Le projet de loi C sur une bonne idée amendé passe en troisième lecture.	Le projet de loi C sur une bonne idée est soumis au Sénat où il fait l'objet d'un processus législatif similaire (présentation et première lecture, deuxième lecture, étape de l'étude en comité, étape du rapport, troisième lecture) et est adopté.	Le projet de loi C sur une bonne idée est adopté par la Chambre des communes!	Le projet de loi sur une bonne idée est présenté (première lecture) à la Chambre des communes, il est imprimé et on lui attribue un numéro précédé d'un « C* ».
Le comité fait rapport sur le projet de loi C sur une bonne idée. Des amendements sont envisagés et font l'objet d'un vote.	Le projet de loi sur une bonne idée reçoit la sanction royale du gouverneur général.	Le projet de loi C sur une bonne idée est soumis au comité qui l'étudie ligne par ligne.	Le projet de loi sur une bonne idée est maintenant la nouvelle Loi sur une bonne idée.	Le projet de loi C sur une bonne idée passe en deuxième lecture, où l'on débat de sa pertinence et on vote pour ou contre son adoption

\* Remarque : Lorsqu'un projet de loi est présenté au Sénat, on lui attribue un numéro précédé d'un « S ».

## Élaborer une loi

Mon projet de loi : .....

.....

Pourquoi s'agit-il d'une bonne idée pour les Canadiens?

1. ....

2. ....

3. ....

Y a-t-il des raisons qui pourraient empêcher l'adoption de cette idée?

1. ....

2. ....

3. ....

Ce projet de loi respecte-t-il les droits et libertés garantis par la Charte canadienne des droits et libertés? .....

.....

.....

Quels autres renseignements m'aideraient à mieux comprendre cette idée? .....

.....

.....

Comment puis-je obtenir davantage de renseignements sur cette idée? .....

.....

.....

Comment peut-on modifier ce projet de loi pour l'améliorer? .....

.....

.....

Rédige ton nouveau projet de loi amendé ici : .....

.....

